Passif des verbes psychologiques construits avec la séquence [par ce que P] : étude d'un complément d'agent pas très canonique

Badreddine HAMMA¹ Université d'Orléans, Laboratoire Ligérien de Linguistique, UMR 7270

Résumé. Notre travail a pour but d'étudier un type particulier de « diathèse », appelé parfois « passif adjectival » ou « attributif » et qui est considéré comme une variété non canonique du « passif périphrastique ». Nous nous pencherons, en particulier, sur les cas renfermant un verbe psychologique suivi par la séquence libre [par ce que P] et occupant globalement la position d'un « complément d'agent ». Ce complément paraît rompre avec les formes habituelles des agents passifs, au moins à deux égards : du point de vue de la forme, il s'agit une enchâssée relative modifiant un pronom démonstratif neutre et, du point de vue du sens, il se mêle souvent avec l'expression de la cause. La séquence par ce que y sera également opposée à la conjonction de cause parce que.

Abstract. Adjectival passive sentences with SYCH verbs combined with the French chain [par ce que P]: remarks on a non-canonical case of agent. This study will examine a particular type of "diathesis", sometimes called "adjectival passive" or "attributive passive". This kind of sentences is considered by a number of linguists as a non-canonical variety of "periphrastic passive sentences". We will focus, especially, on the cases where a psychological verb is followed by the French sequence [par ce que P] (\approx "by what...") that acts as a "passive agent", which is quite unusual, both in terms of its form (relative clause modifying a neutral demonstratif pronoun) and its sense (it is often intermingled with the expression of the cause). The sequence [par ce que P] will be also compared to the French conjunction parce que (\approx "because").

Introduction

Il existe de plus en plus des travaux qui défendent l'idée que le passif périphrastique, dit « canonique », n'est pas la forme privilégiée de l'expression de la diathèse en français et nous ne faisons pas allusion, ici, seulement aux passifs, dits « non canoniques » (cf. moyens, impersonnels, factitifs, nominaux, adjectivaux, etc.), mais à tous les emplois atypiques identifiés dans la littérature comme des passifs. Nous renvoyons, par exemple, aux différents cas étudiés dans le cadre du colloque sur le passif à Copenhague en 1998 et

© The Authors, published by EDP Sciences. This is an open access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution License 4.0 (http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/).

¹ Badreddine HAMMA: <u>badreddine.hamma@univ-orleans.fr</u>

publiés en 2000, et, en particulier, aux contributions de (M.) Gross, Muller, Lamiroy, Helland, Herslund, (G.) Gross, ou aussi kupferman, ainsi qu'à d'autres travaux, plus anciens et plus récents, Dubois (1967), G. Gross (1978); Kupferman (1995), François (2001), Brahim (2001), Lagae (2002), Muller (2005), Le Bellec (2009), Hamma (2007, 2015 et 2017) et Hamma, et al. (2017). Il en ressort que l'appellation « passif » tend à ne plus se cantonner à la conception restrictive traditionnelle, qui la réservait à ce que l'on a coutume d'appeler « voix passive » ou « passif périphrastique/analytique » et qui allait souvent de pair avec une marginalisation des autres emplois. Globalement, le terme « passif » est en train de devenir le synonyme de « diathèse ». Et, comme le montre l'examen critique de Gaatone (1998 : 9-12) de la définition du « passif restrictif », si l'on devait appliquer scrupuleusement les critères classiques dévolus à sa reconnaissance, on en viendrait à douter de son existence en français et il n'en resterait au bout du compte que des emplois hétérogènes et périphériques, où seule la notion de diathèse compte. La marginalité dont il est question, ici, concerne, donc, aussi bien les emplois passifs, dits « canoniques » que « non canoniques », qui sont autant sujets à des variations internes de toutes sortes les rendant eux-mêmes assez atypiques. Nous pouvons en citer les constructions dont l'agent peut relever d'un complément obligatoire (cf. Mathieu, 1993), les passifs attributifs ou adjectivaux (Gaatone, 1998 et Helland, 2000 et 2002), les phrases actievs à compléments directs, mais sans passifs (Leclère, 1993); les passifs des verbes supports (Gross, 1996); les passifs sans être (G. Gross, 1993, Gaatone, 1998 et Hamma, et al. 2017), ou aussi les passifs qui se construisent avec des compléments d'agent assez particuliers, soit par leur forme (différentes prépositions sont possibles), soit par leur sens (se mélangeant avec la notion de cause, de moyen, de manière, de source, etc.), sans oublier bien sûr les cas périphériques des autres formes de la diathèse concurrençant le passif périphrastique (voir, entre autres, Helland 2000; G. Gross, 2000; Boysen, 2000; Muller, 2005 et Kupferman, 2000). Et c'est dans cet esprit que s'inscrit la présente étude, qui est consacrée au passif dit « adjectival » ou « attributif » (Helland, op. cit.) et qui est assimilé ou vu comme dérivant du passif périphrastique (cf. Je suis bouleversé (par ce que je viens d'entendre à la radio)); le caractère atypique de cette construction tient, d'une part, de la nature du procès utilisé (participe passé avec une valeur stative et non, donc, avec une activité, comme à l'accoutumée dans ce type d'emploi), d'autre part, du fait que ce procès sélectionne un complément d'agent assez peu commun du point de vue de sa composition : il est constitué d'une enchâssée relative ((par ce) que P) et se trouve, par ailleurs, teinté d'une valeur tendanciellement causale.

1. Complément passif mi-agent mi-cause

Dès qu'un procès passif n'est pas imputé à un agent prototypique, du type « humain » et « volontaire » (questionnable par « par qui ? »), ou, du moins, du type « animé » (cf. Svartvik, 1970, Le Goffic, 1994 et Gaatone, 1998), le « complément d'agent » (désormais CAg) pourrait très bien se voir confiné, entre autres, à l'expression de la « cause » 1, comme le suggèrerait le glissement d'interprétation opéré dans les exemples en (1) par opposition aux exemples en (2) et où par qui ? cède sa place à la question pourquoi ? ou par quoi ? :

- 1. Le pont a été détruit par Paul/par la société Bouygues/par l'armée
- 2. Le pont a été détruit par la tempête/par un violent orage/par un tremblement de terre
- 3. Le pont a été détruit à cause de la tempête.

Du point de vue sémantique, aussi bien l'agent en (1-2) que le « circonstant de cause » en (3) renvoient à une sorte de « force » à l'origine d'un certain état de chose subséquent, qui peut très bien résulter d'un autre état de chose précédent (un procès ou un événement

antérieur ayant entraîné un autre). C'est le cas des exemples (4-6), repris du *Bon usage* (2008) et qui sont considérés unanimement comme des passifs et qui renferment un « complément d'agent » au même titre que (1) :

- 4. Le gros de la flotte avait été dispersé *par la tempête*.
- 5. Le vieux chêne a été renversé par le vent.
- 6. Le châle était mangé aux mites/Le papier jaunit au soleil.

On remarquera que les CAg en (2) et en (4-6) admettent sans peine une interprétation « causale » : on a une corrélation entre deux segments phrastiques A et B décrivant des états de choses interdépendants dénotant un certain rapport de cause à effet. Le marqueur grammatical (MG) utilisé, ici, correspond à la préposition par ou a^2 introduisant le CAg. De ce fait, le segment B, dans ces exemples (par la tempête ; par un violent orage ; par un tremblement de terre, dans (2); par la tempête, dans (4); par le vent, dans (5) et aux mites/au soleil, dans (6)), représente la cause (notée C) à l'origine des résultats constatés, ou effets (notés E) que renferment les segments A (« la destruction du pont » (2); « la dispersion de la flotte » (4); « le renversement du chêne » (5) et « la dégradation du châle ou le jaunissement du papier » (6)). Cette continuité entre la « causalité » et l'« agentivité » paraît a priori se justifier sur le plan linguistique, comme peuvent en témoigner les reformulations ou paraphrases possibles pour (2) et (4-6); il y est question d'un résultat entraîné par une entité non humaine, paraphrasable ici par des tournures utilisant des MG dévolus habituellement à l'expression de la cause, comme « sous l'effet de », « suite à » ou, dans certains contextes marqués, « à cause de », avec un procès perçu comme négatif, comme en (1), et « grâce à (l'action de) », avec un procès plutôt positif³.

Le cas particulier de double interprétation qui retient notre attention dans cette étude correspond ainsi à l'un des emplois passifs, dits « adjectivaux » ou « attributifs », construits autour de la séquence par ce que (désormais pcq), dans un exemple comme (7) (que nous reprendrons tout le long de l'étude comme exemple témoin) et où le SP introduit par le MG par fonctionne comme un CAg, conformément aux remarques ci-dessus : il peut être utilisé comme sujet de la version active correspondante (7a) en entraînant la réduction du MG par. Et, mis à part les effets de topicalisation et de focalisation en jeu, le sens du procès et les rôles thématiques n'y changent pas globalement. De même, le rapport à la « cause » y est confirmé par la paraphrase en (7b), à travers l'utilisation d'un MG comme à cause de ou en raison de, ainsi que par la relation de cause à effet établie entre un segment A renfermant C (ce que j'ai entendu à la radio) et un segment B renfermant E (« état de bouleversement »), ce qui fait que pcq P paraît exprimer à la fois l'agent et la cause :

- 7. Je suis bouleversé par ce que je viens d'entendre à la radio
- 7a. Ce que je viens d'entendre à la radio m'a bouleversé
- 7b. Je suis bouleversé à cause de/ en raison de ce que je viens d'entendre à la radio

Du point de vue syntaxique, le SP pcq P peut admettre une règle de réécriture du type = $[_{SP} par [_{SN} ce que P]]$ au même titre que les CAg classiques que l'on trouve dans les constructions passives périphrastiques de type « canonique » (par SN). Par ailleurs, ce qui paraît davantage corroborer cette relation avec la cause, c'est le fait que pcq rappelle à plus d'un titre la conjonction de subordination de cause parce que (désormais pq) avec laquelle elle entretient des affinités morphologiques, sémantiques et étymologiques (voir § 2). Il sera par conséquent très utile de voir de près ce qui permet de rassembler ou non ces deux formes. Notre argumentation reposera sur un corpus issu principalement de $Frantext^4$, de la presse francophone et du corpus oral $ESLO^5$.

2. Par ce que vs Parce que : points de rencontre et de rupture

Du point de vue historique, la locution parce que (attestée depuis 1200) vient, d'après le LEHLF (2002) et le TLFi étymologique⁶, de la combinaison de la préposition par avec le pronom démonstratif neutre ce et de leur association avec le cas régime du pronom relatif ke (que). Par ce que était d'abord utilisée en alternance avec pour ce que qu'elle finit par remplacer dès le $XVII^{\rm ème}$ siècle, avec sa forme actuelle (parce que). Cette locution a toujours été utilisée comme une conjonction de cause sous son ancienne forme par ce que (emploi attesté depuis la deuxième moitié du $X^{\rm ème}$ siècle). En français moderne, parce que garde de manière univoque son sens causal, mais, manifestement, la séquence par ce que, fonctionnant comme forme libre, semble s'étendre à l'expression de l'agent confinant à la cause et tient manifestement son sens global de ses parties constitutives (par + ce + que); ainsi l'usage de par, par exemple, apparaît conforme à son éventail d'acceptions possibles à la fois pour introduire le CAg et, en l'occurrence, pour introduire la cause (cf. Hamma, 2005), dans par amour, par jalousie, par compassion, par acquit de conscience, etc. (pour les autres emplois de la préposition par, voir Hamma, 2007, entre autres).

Si le sens causal permet de relier historiquement et sémantiquement parce que et par ce que, en revanche, sur le plan distributionnel, comme on pouvait s'y attendre, ils restent assez distincts, et ce malgré l'effet de trompe-l'œil qui les caractérise. En effet, aujourd'hui, pq et pcq sont réputés poser problème au niveau de l'orthographe chez l'usager non averti, qui peut parfois les confondre. Ainsi, le Projet Voltaire⁷, par exemple, répertorie ce couple comme une « erreur couramment commise », dans des exemples, du type : Le client est séduit par ce que lui propose le vendeur vs On me propose une réduction parce que je suis un client fidèle. C'est sans doute ce qui explique, par ailleurs, certains lapsus de transcription dans les corpus oraux ESLO, surtout en contextes de disfluences (transcriptions faites pourtant par des étudiants distingués de la licence Sciences du langage) et où par ce que a été plus d'une fois transcrit parce que. Ce qui semble favoriser davantage la confusion, c'est surtout quand pq et pcq rentrent dans des phrases en apparence très proches, comme dans l'exemple (7c et 7d) :

7c. $_E[Je \ suis \ boulevers\'e]$ $_C[parce \ que \ j'ai \ entendu \ une \ triste \ nouvelle \ \`a \ la \ radio]$ 7d. $_E[Je \ suis \ boulevers\'e]$ $_C[par \ ce \ que \ j'ai \ entendu \ \grave{a} \ la \ radio]$

Ainsi, aussi bien pq que pcq apparaissent dans la construction des diathèses; cette proximité se trouve d'ailleurs ratifiée par une certaine stabilité sémantique, puisque nous avons a affaire aussi bien dans (7c) que dans (7d), à une justification (C) de l'état de bouleversement (E) et qui est alléguée, en l'occurrence, à une certaine nouvelle entendue à la radio dans les deux cas. Notons toutefois que cette similitude syntaxique et sémantique est trompeuse à plus d'un titre : contrairement à parce que, qui constitue un bloc formant un MG exprimant exclusivement la cause, par ce que, qui est tout à fait transparent en synchronie, peut aussi introduire le CAg (par X) en entraînant deux interprétations différentes pour la justification prédiquée; elle est présentée comme une désignation « contrastive » avec pcq, en vertu de la valeur paradigmatisante de la préposition par (cf. Hamma, 2007, 2015 et 2016); en l'occurrence, C dans (7d) est présenté comme opposé à d'autres raisons possibles écartées C'; cela admet à la fois une paraphrase ou un enchaînement utilisant une forme clivée, du type « C'est pour la raison C et non pour la raison C'», là où avec pq, ce contraste ne paraît pas se justifier (sans doute parce le segment par- n'a pas hérité de cette propriété contrastive de son homologue libre par); de fait, C n'y semble pas avoir de concurrents ; il s'agit, en l'occurrence, d'une particularité du discours informatif et explicatif, de type monologal, où les interactions sont limitées.

Il en va de même sur le plan morphosyntaxique, puisque nous n'avons pas le même type d'enchâssement; en effet, avec *parce que P*, dans (7c), on a affaire à un emploi conjonctif (avec un *MG* opaque) par opposition à l'enchâssement en (7d), avec (*par ce*) *que P*, qui relève d'un emploi relatif, nécessitant *de facto* une lecture compositionnelle de la séquence globalement et où *ce* constitue l'antécédent pronominal régime repris par *que* et qui vient fournir la raison *C* qui explique l'état de bouleversement rapporté en position thématique (correspondant à l'élément *E*).

Ceci étant dit, on pourrait malgré tout faire des rapprochements entre pq et pcq sur le plan morphosyntaxique; ainsi, (7c) suit le schéma $N\theta + \hat{E}TRE_{flex} + PP_{PSY} + pq + P$ et (7d) le schéma assez analogue $N\theta + \hat{E}TRE_{flex} + PP_{PSY} + pcq + P$, ce qui correspond, pour l'un comme pour l'autre des deux types de constructions, respectivement à un sujet passif $(N\theta)$, à un participe passé passif précédé d'un verbe d'état fléchi, ici, $\hat{E}TRE_{FLEX}$, suivi d'un participe passé statif (PP_{PSY}) , qui est complété par l'une des deux enchâssées possibles pq P ou pcq P (une circonstancielle de cause ou une relative). Notons, par ailleurs, qu'il existe une autre différence au niveau de la position du complément du verbe de l'enchâssée, qui dépend justement du type d'enchâssement: Avec pcq, il apparaît nécessairement antéposé et réalisé sous forme du pronom démonstratif ce (et qui est alors modifié par l'enchâssée relative que P tout en restant vague sur la nature spécifique de la raison C) et apparaît sous sa forme lexicale dans les constructions en pq P, donc en position postverbale:

7e. Je suis bouleversé (parce que + *par ce que) j'ai entendu une triste nouvelle à la radio.

7f. Je suis bouleversé (par ce que + *parce que) que j'ai entendu à la radio).

Ils rentrent de fait dans une sorte de distribution complémentaire, bien entendu, compte tenu du fait que pcq constitue un segment libre et transparent et non pq.

3. Les passifs adjectivaux en par ce que P : étude de corpus

L'examen des exemples de notre corpus renfermant la structure $pcq\ P$ a permis de relever certaines régularités dans la diversité des emplois observables. Il s'avère par exemple que les passifs en $pcq\ P$ ne sont pas toujours construits avec être (on a aussi rester, se voir, avoir l'air...). Ce constat amène à ne pas assimiler être à un auxiliaire, comme ce serait le cas dans les passifs périphrastiques, mais comme un verbe d'état attributif (Helland, 2002); c'est d'ailleurs ce que peut confirmer la commutation possible avec rester, qui est plus naturelle dans les emplois attributifs bien plus que dans les périphrastiques classiques (??Le pont reste détruit vs Je reste bouleversé). De plus, le verbe d'état utilisé peut très bien ne pas être réalisé en surface, ce qui fait que la présence d'une phrase complexe dans le schéma ci-dessus (on a plus d'un verbe conjugué) n'est valable tout compte fait que pour quelques-unes des constructions. Observons la sélection suivante où nous soulignons la séquence PP_{PSV} $pcq\ P$ – seule partie constante dans le corpus:

- 8. Eh bien j'ai été choquée par ce que ce ce journaliste a dit
- 9. Je veux dire par là que c'est une forme de folie schizoïde qu'être à la fois *repoussé*, *révulsé par ce que l'on voit*, et, cependant, en subir l'attraction.
- 10. Dix ans après le génocide rwandais, Roméo Dallaire reste marqué par ce qu'il a vu et par ce qu'il n'a pu empêcher.
- 11. Ils revinrent tout exaltés par ce qu'ils avaient vu et plus encore par ce que leur imagination leur suggérait.

- 12. Il s'est dit écœuré par ce qu'il a vu et par ce qu'ont subi les tribunaux et les biens publics en une seule nuit.
- 13. Desmond Tutu, prix Nobel de la Paix, s'est déclaré *choqué par ce qu'il a vu des conditions de vie dans la bande de Gaza*.
- 14. Moi, j'avais le cœur à l'envers et l'imagination enflammée par ce que je venais d'apprendre sur le sort de Joséphine.
- 15. Brisé, désespéré, le poil roussi, l'œil habité de visions d'horreur, à jamais blessé par ce que j'ai vécu.
- 16. *Horrifié par ce qu'il a vu*, il relate, à Londres d'abord, puis à Washington, où il est reçu par le président Roosevelt en juillet 1943, le martyre des juifs d'Europe et leur extermination programmée.
- 17. Et alors là il s'est passé quelque chose, j'ai senti que pour la première fois il était passionné par ce que je lui racontais.
- 18. Il n'avait de toute façon pas l'air intéressé par ce que j'aurais pu dire.
- 19. Si je suis *intéressé par ce que représente une œuvre*, mon désir tend à s'approprier, à anéantir la liberté de ce qu'elle évoque
- 20. ...jeune prêtre ordonné en 1947, j'étais séduit par ce que l'on a appelé comme il se doit le « mouvement » œcuménique.

3.1. Remarques sur la séquence parce que P

Du point de vue syntaxique, il semble tout à fait légitime de considérer pcq P comme « complément d'agent » au même titre que dans les passives périphrastiques, par exemple, vu surtout que le passage du passif à l'actif ne semble poser aucun problème pour l'ensemble des exemples ; le segment (par) ce que P devient le sujet de la phrase active de façon quasi systématique et par n'a plus raison d'être (il sert de MG dans la diathèse passive) :

- 8a. Ce que ce journaliste a dit m'a choquée
- 9a. Ce que l'on voit nous repousse et nous révulse.
- 10a. Ce que Roméo Dallaire a vu et ce qu'il n'a pu empêcher l'a marqué.
- 11a. Ce qu'ils avaient vu les avait exaltés.
- 12a. Ce qu'il a vu l'a écœuré.
- 13a. Ce que Desmond Tutu a vu des conditions de vie dans la bande de Gaza l'a choqué.
- 14a. Ce que je venais d'apprendre sur le sort de Joséphine m'a mis le cœur à l'envers et m'a enflammé l'imagination.
- 15a. Ce que j'ai vécu m'a blessé.
- 16a. Ce qu'il a vu l'a horrifié.
- 17a. Ce que je lui racontais le passionnait.
- 18a. Ce que j'aurais pu dire ne l'aurait pas intéressé.
- 19a. Ce que représente une œuvre m'intéresse.
- 20a. Ce que l'on a appelé comme il se doit le « mouvement » œcuménique me séduisait.

Il en résulte que le passage du segment (par) ce que P de la position de CAg à la position sujet s'avère, dans certains cas, difficile – difficulté qui est liée à d'autres considérations et qui ne remettent pas en cause la transformation en soi : il est souvent difficile de transformer un exemple non forgé (cf. Hamma, 2015b et 2017b). Nous avons dû recourir, de fait, à quelques ajustements et à quelques simplifications en essayant de ne pas affecter fondamentalement l'exemple, pour aboutir à des transformations plus naturelles. C'est le cas des exemples (8a-15a) où les transformations sont bloquées par différents facteurs (hésitation, longueur des séquences, entassements, etc.); ainsi, pour avoir un exemple plus naturel et plus léger dans (15a), nous n'avons gardé qu'un seul verbe à la place de l'accumulation de PP de $V_{PASSIF\ PSY}$ dans l'exemple d'origine (cf. Ce que j'ai vécu m'a brisé, m'a désespéré, m'a roussi le poil, m'a habité l'œil de visions d'horreur, m'a blessé à

jamais). De même, dans les exemples (10a) et (13a), on était obligé d'éviter l'effet de cataphorisation produit, qui était d'ailleurs absent dans l'exemple de base. Et parfois, on peut hésiter avant de choisir la bonne forme verbale, comme en (18a). En tout état de cause, ces différents ajustements n'affectent pas la validité de la transformation, puisque la difficulté ne s'explique pas par une incompatibilité structurelle, mais souvent par des contraintes dictées par l'organisation des informations dans la phrase (*cf.* la topicalisation de *ce que* + *P* peut parfois sembler alourdir la phrase).

Ce constat se trouve conforté par le fait que ce que P en position sujet comme en position de CAg (introduit par la préposition par) peuvent sans problème commuter avec un nom ou aussi un pronom (classe typique des CAg):

- 7g. Ce que j'ai entendu à la radio m'a bouleversé
- 7h. Cela/Ça m'a bouleversé /La nouvelle m'a bouleversé
- 7i. Je suis bouleversé par ce que j'ai entendu à la radio
- 7j. Je suis bouleversé par cela/par la nouvelle

Ainsi, comme nous l'avons vu supra, la partie gauche (correspondant à E) renvoie $grosso\ modo$ à une construction attributive où le verbe d'état peut être absent alors que la partie droite (livrant l'élément C) reste globalement invariante : le $SP\ pcq\ P$ y correspond ainsi à un CAg et où le pronom « démonstratif » ce, constitue la tête du SN ($ce\ que\ P$), modifié par la relative, selon le schéma (a) :

a- [SP par [SN ce [PRO_{Relatif} que [P [SN + SV]].

Une simple commutation avec la forme lexicale qui correspond à l'élément repris par *ce* permet d'identifier ce dont on parle alors qu'il était présenté comme un élément indéfini avec *ce* :

7g. Je suis bouleversé par la nouvelle que j'ai entendue à la radio

3.2. Quand l'agent se mêle à la cause, mais pas toujours

La question idéale pour un *CAg* humain volontaire est, comme souligné plus haut, *par qui*? (ou, à la limite, *qui*? et *qui est-ce qui*?) et quand cet agent se rapproche de l'expression de la cause (*cf.* un N non animé), on a plutôt *par quoi* ou *pourquoi* (7g):

7h. Par quoi/Pourquoi je suis bouleversé? \rightarrow Par ce que j'ai entendu à la radio

Notons par ailleurs que, hormis pour les exemples (17-20), le sujet de la partie A (renfermant l'état E) et celui de la partie B (celui de l'enchâssée renvoyant à C), qu'ils soient réalisés en surface ou non, sont dans tous ces exemples coréférentiels (8-16). Cela peut s'expliquer par la nature du procès passif (des V_{PSY}), qui appelle surtout une justification de l'état investissant le sujet NO (E), et souvent cela va de pair avec une réception/interprétation des choses par NO, lui-même. Et c'est ce qui explique que dans de nombreux exemples, on a un mode impersonnel : une proposition participiale en (15-16) et infinitive en (9). Or, dans les exemples (17-20), justement, à la différence de (8-16), on n'a pas de sens causal, comme le montre l'incompatibilité avec la question en « pourquoi ? » (qui est tout à fait pertinente avec (8-16)), ce qui en fait un CAg différent des premiers : il relèverait seulement d'un « agent » non animé indiquant éventuellement le déclencheur de l'état en question, sans se confondre avec la notion de cause. Ainsi, c'est pourquoi ou par quoi qui sont plus naturels dans (8), (10) et (11) et, en l'absence du sens causal, comme en

- (11) et (16-20), seul *par quoi* reste naturel *a priori* (ou, à la limite, des tournures propres au sujet, du type *qu'est-ce qui*)⁸:
 - 8b. (Pourquoi + Par quoi) j'ai été choquée ? → par ce que ce journaliste a dit
 - 10b. (Pourquoi + Par quoi) il est marqué ? → par ce qu'il a vu
 - 11b. (?Pourquoi + Par quoi) ils sont exaltés → par ce qu'ils avaient vu
 - 12b. (Pourquoi + Par quoi) il est écœuré ? → par ce qu'il a vu
 - 17b. (*Pourquoi + Par quoi) il est passionné? → par ce que je lui racontais
 - 18b. (*Pourquoi + Par quoi) il est intéressé ? → par ce que j'aurais pu dire
 - 19b. (*Pourquoi + Par quoi) je suis intéressé ? → par ce que représente une œuvre
 - 20b. (*Pourquoi + Par quoi) je suis séduit ? → par ce que l'on a appelé comme il se doit le « mouvement » œcuménique.

Le sens causal peut aussi être explicité par les différents MG de cause, comme à cause de et en raison de ou à travers la mise en propos de la conséquence et la topicalisation concomitante de la cause avec un MG, comme si bien que ou de telle sorte que, etc. et qui donnent des énoncés parfaitement plausibles en (7h):

- 7h. Je suis bouleversé (à cause de + en raison de) ce que j'ai entendu à la radio.
- 7i. J'ai entendu une triste nouvelle à la radio, si bien que je suis bouleversé.

3.3. Remarques sur le N0 et la classe des verbes passifs

Le N_0 dans tous ces énoncés (8-20) renvoie invariablement à un sujet humain qui est relié à un participe passé (PP) constituant ici le procès passif (charnière verbale de la diathèse et indiquant *de facto* dans quel sens se fait la distribution des rôles thématiques). Dans ces exemples, le PP sélectionne en guise de CAg la séquence par ce que P. Il peut être précédé par un verbe d'état ou une locution verbale équivalente (11-14). Ce verbe d'état peut aussi être réduit, comme dans (15-16). Dans tous ces cas de figure, le NO semble sélectionner un paradigme de verbes statifs que l'on désigne communément par l'étiquette « verbes psychologique » ou « verbe de sentiment » (cf. Bouchard, Mathieu, Ruwet, 2000), comme pourraient le confirmer les tests permettant de vérifier la « stativité » d'un procès donné que propose Anscombre (2005) ; l'incompatibilité avec *être en train de* et avec le complément adverbial *en 5 minutes* (NB: nous reprenons l'ensemble des PP en 21 et 22) :

- 21. ??*Il est *en train d*'être choqué/repoussé/révulsé/marqué/exalté/horrifié/blessé/écœuré/enflammée/brisé/désespéré/blessé/horrifié/passionné/intéressé/séduit.
- 22. ??*Il a été choqué/repoussé/révulsé/marqué/exalté/horrifié/blessé/écœuré/enflammée/brisé/désespéré/blessé/horrifié/passionné/intéressé/séduit *en 5minutes*.

Tous ces PP se comportent en fait comme des procès statifs au même titre que des adjectifs non déverbaux (et, donc, non comme des verbes processifs); ainsi, pour les exemples (14) et (15), on a des accumulations qui sont très fréquentes avec la classe des adjectifs et, d'ailleurs, dans tous ces exemples de PP, on aurait pu insérer ou enchaîner avec de vrais adjectifs (non déverbaux), pour obtenir des accumulations similaires, du type triste, malheureux, content, heureux; etc. Quant à la « cause » C, qui entraîne ces « états » E, elle relève invariablement d'un « procès externe » pour tous les exemples (8-16); C a pour origine une source distincte de l'« experiencer » (le siège de l'émotion), comme le montre la bizarrerie dans (7j), et c'est le verbe de l'enchâssée $que P_{[SN+SV]}$ (de la séquence par ce que P) qui y fait référence :

7j. ??Je suis bouleversé par ce que je *dis/*je *fais*... 9

On y trouve principalement deux paradigmes de verbes : les V de « perception » (voir, entendre, etc.) et les V de « parole », avec un sujet nécessairement non coréférentiel avec N0 (cf. dire, apprendre, suggérer, etc.): le scénario général qui se dégage de ces énoncés est que « quelqu'un entre dans un certain état E à cause de quelque chose C qu'il a vu/ entendu/vécu/appris ». Notons que ces deux paradigmes de verbes sont tout à fait compatibles avec les deux tests ci-dessus (cf. être en train de et en cinq minutes); ce sont de facto des «activités» et relèvent de causes externes. L'insertion de l'adverbe déjà proposé par Helland (2000) a aussi vocation à vérifier la stativité de ces procès. D'après l'auteur, le PP aurait subi un transfert catégoriel (adjectivisation) en passant du statut de PP (en tant que passif verbal) au statut de passif adjectival de nature stative (cf. horrifié, blessé, bouleversé...). Mais, en l'occurrence, ce test devait pallier l'absence d'un CAg dans les exemples de l'auteur, ce qui n'est pas le cas, ici, puisque la séquence pcq P (faisant office de CAg) ancre d'emblée le procès dans le temps et le changement justement. Et c'est ce qui explique la bizarrerie dans (7k) et que l'on retrouve d'ailleurs dans tous les exemples cidessus ; on ne peut, en fait, envisager de relation de cause à effet où l'effet devance la cause (cela vaut aussi pour les exemples où l'agent ne s'étend pas à l'expression de la cause et où on aurait une relation de déclenchement par un agent non animé, comme en (23)) :

- 7k. ?? Je suis *déjà* bouleversé (hier) par ce que j'ai entendu à la radio (ce matin)
- 23. ?? Il était *déjà* intéressé/passionné/séduit/exalté par ce que je viens réciter.

Selon Helland (*op. cit.*), dans ce type d'emploi, le *PP* devient la tête du *SA* (après l'opération de transfert, selon le schéma (b) et où *pcq P* serait, selon cette logique, le modifieur du participe adjectival *bouleversé* (avec un sens agentif-causal), là où dans la version verbale dont il serait dérivé, le *PP* serait la tête du *SV*, dans (c), avec un complément de verbe, ce qui conduit à considérer le *PP* passif dans ces exemples, comme tête du complément attributif; et cela semble très cohérent, ici, avec notre analyse des données:

```
b- [P [SN Je] [SV suis [SA bouleversé [pcq P]]]]) c- [P [SN Je] [SV suis bouleversé [CAg pcq P]]]).
```

3.4. Les sous-classes des verbes psychologiques

Il existe d'autres aspects de la stativité qui peuvent aider à mieux comprendre la construction à l'étude ; en effet, les PP_{PSY} (renvoyant au procès passif), ici, ne relèvent pas tous de la même sous-classe d'adjectifs « statifs », comme le montrent les critères linguistiques avancés par Anscombre (2003) : le premier est la combinaison avec « être tout ADJ » qui fonctionne avec les adjectifs relevés en (8-20) : $\hat{E}tre$ tout (horrifié ; écœuré ; choqué ; marqué ; repoussé, révulsé ; enflammée ; brisé, désespéré, blessé ; exaltés ; passionnée ; intéressés). Le deuxième critère est celui de la préposition appropriée ; il montre que le V_{PSY} qui traduit le sentiment éprouvé par le sujet N_0 n'est pas « endogène », mais « exogène » (cf. compatibilité pour les premiers avec envers et pour et incompatibilité avec devant et à la vue de et inversement pour ces derniers), ce qui signifie que ce « sentiment » n'a pas pour « source » le sujet (N_0) , mais il est déclenchée par un facteur « externe », correspondant dans notre analyse à la « cause externe » (l'application de ce test impose la nominalisation du V de l'enchâssée pcq P; cela n'affecte pas la rigueur de l'analyse et la pertinence du test utilisé) :

- 71. Je suis bouleversé/ (*envers+*pour+devant+à la vue de) la nouvelle/de la scène.
- 24. (Être) choqué/*repoussé/révulsé/?marqué/exalté/horrifié/blessé/écœuré/enflammé/brisé/?désespéré/ horrifié/*passionné/??intéressé/?séduit à la vue de N.

- 25. *Être choqué/repoussé/révulsé/marqué/exalté/horrifié/blessé/écœuré/enflammé/brisé/désespéré/horrifié/passionné/intéressé/séduit *envers N*
- 26. Être *choqué/*repoussé/*révulsé/*marqué/?exalté/*horrifié/?blessé/*écœuré/enflammé/*brisé/??désespéré/*horrifié/passionné/intéressé/*séduit *pour N*.
- 27. Être choqué/*repoussé/révulsé/marqué/exalté/horrifié/blessé/écœuré/enflammé/brisé/désespéré/horrifié/*passionné/??intéressé/séduit *devant N*.

Ces tests nous permettent ainsi de classer ces verbes psychologiques compte tenu de leur aspect accompli ; ici, le procès passif n'est pas compatible a priori avec déjà (dénotant qu'un état ancien continue/se poursuit, ce qui annulerait le bornage induit par la séquence pcq P, elle-même). Ainsi, l'état de bouleversement dans les exemples en (7) coïncide avec la relation décrite de cause à effet et ne peut être compris comme un état permanent ou définitif ou ayant commencé avant le déclenchement par le segment pcq P. Comme le confirme d'ailleurs la combinaison de ces PP avec les prépositions devant et/ou à la vue de ou une expression équivalente (cf. parfois à cause de) soulignant l'aspect externe de la cause (cf. exaspérée devant l'indifférence générale; émerveillé face à la magie du spectacle; effrayée à cause de ce qu'elle a vu; etc.). Cela donne lieu à deux sous-classes globalement : d'une part, celles présentant la raison expliquant la manifestation de l'état E dénoté par les PP PSY comme externe, avec des procès comme choqué, révulsé, horrifié, blessé, écœuré, enflammé et brisé et celles qui présentent NI comme un complément de détermination et où l'interprétation causale prend la forme d'un « élément déclencheur » de cet état (PP PSY), avec, surtout, passionné, intéressé, exalté, marqué ou séduit et qui est plus proche de la notion de « mode d'action ».

4. Sens et usage des passifs adjectivaux avec pcq P

En somme, eu égard aux différents critères linguistiques exposés supra et aux gloses y afférentes, on peut distinguer deux types de passifs adjectivaux construits avec la séquence par ce que P: le premier type, confinant à l'expression de la cause, présente globalement les informations en deux temps: l'élément E est représenté par la partie gauche de l'énoncé, donc, à travers le procès passif (le PP PSY) et constitue globalement un état accidentel provoqué par une « cause externe » (cf. affinités avec les prépositions à la vue de ou devant) et c'est justement la partie droite introduite par la séquence par ce que qui fournit l'élément C sous forme d'un CAg assez particulier. La séquence pcq P peut aussi renvoyer, avec le deuxième type d'emploi, seulement à une détermination de la source en relation avec l'état E dénoté par PP_{PSY} apparaissant à gauche. Notons que dans ces deux types d'emploi, ce qui est mis en propos dans la proposition relative (reprenant l'antécédent ce) n'est donné, tout compte fait, que d'une manière allusive : l'élément C, dans les exemples (8-16), constitue une information vague et indéfinie. Ainsi, dans (7), certes, on fournit bien ce qui entraîne l'état E de bouleversement (par ce que j'ai entendu à la radio), mais, on n'est guère avancé tout compte fait, puisque la nouvelle en soi (celle annoncée à la radio) reste inconnue; tout ce que l'on en sait, c'est la nature de la « cause » C; il s'agit d'une certaine nouvelle (par opposition à d'autres « causes/sources » possibles) et qui affecte/ne laisse pas indifférent NO. Notons que même dans le cas où l'on restituerait le régime désigné par ce, comme dans (7m), l'information que véhicule C devrait rester nécessairement vague (voire évasive) et toute précision, d'ailleurs, serait bizarre, comme le montre (7n), qui paraît incompatible avec la relative :

7m. Je suis bouleversé par *la nouvelle* que je viens d'apprendre à la radio.

7n. ?? Je suis bouleversé par *la mort de Mandela/la destruction du pont* que je viens d'apprendre à la radio.

On est, de fait, dans un contexte de « non divulgation » et où l'information véhiculée par la séquence pcq P est seulement de l'ordre d'un « contenant » vague et indéterminé (ici, une annonce à la radio), d'où la bizarrerie en (7n); l'enchâssée relative ne peut ainsi s'appliquer sur un contenu précis, comme le montre l'acceptabilité de (70) en cas de sa suppression :

70. ?? Je suis bouleversé par la mort de Mandela

Notons, cependant, qu'il n'est pas exclu que le ce puisse avoir un rôle anaphorique dans certains contextes ; le locuteur peut reprendre une information connue (déjà dite ou vécue en la présence de l'interlocuteur) pour expliquer son état de bouleversement, par exemple, surtout si l'interlocuteur ne voit pas le rapport entre le E et C.

Conclusion

Ainsi, notre étude aura permis de traiter d'un cas assez particulier de diathèse qui est habituellement assimilé aux passifs périphrastiques; nous avons vu, en revanche, qu'il s'agit, tout compte fait, d'emplois qui s'en distinguent à plus d'un titre. En effet, le procès passif (PP) relève d'un verbe psychologique, donc, correspondant à un état et non à une activité (comme c'est le cas dans les exemples périphrastiques canoniques). De plus, le CAg que sélectionne ce procès sort des sentiers battus, au moins pour deux raisons : d'un côté, pour sa proximité avec d'autres valeurs sémantiques, comme l'expression de la cause ou du mode de l'action; de l'autre, dans le fait que ce CAg a une composition assez peu commune ; il relève, en effet, d'une enchâssée relative indéfinie qu'introduit par. Notons, ici, que le rôle paradigmatisant que nous allouons à la préposition par comme invariant sémantique se vérifie distinctement dans ce type d'emploi.

Nous avons vu, par ailleurs, que le passif adjectival en par ce que P semble loin d'être anodin du point de vue de l'usage, vu qu'il permet de présenter une information liée à la « raison » ou au « déclencheur » d'un état donné (PP_{PSY}) , sans la préciser nommément : ce qui est en jeu, c'est la nature de la justification comme « contenant » (cf) une nouvelle, un article de presse, un courrier, un coup de fil, etc.) et non comme « contenu » en soi. D'ailleurs, il semble impossible, du point de vue distributionnel, d'avoir un contenu précis. Une comparaison avec parce que P dans des contextes assez proches a permis de caractériser ce que recouvre l'idée de cause dans chacun des deux MG. Il serait intéressant d'étendre cette étude aux manifestations de ce type de CAg (en pcq P) dans d'autres types de constructions passives, comme les factitifs, les impersonnels ou aussi les pronominaux et qui devraient aboutir a priori aux mêmes conclusions.

Références bibliographiques

Anscombre, J.-C. (1994). L'insoutenable légèreté morphologique du préfixe négatif *in*- dans la formation d'adjectifs. *Linx*, 5 : 299-321.

Anscombre, J.-C. (2003). Psych-nouns in French: semantics and object classes. *Language Research Special Issue*. Seoul National University, Seoul, Korea: 55-76.

Anscombre, J.-C. (2005). Les deux périphrases nominales un N en train / un N en cours : essai de caractérisation sémantique. Les périphrases verbales. Amsterdam. John Benjamins : 103-117.

Bouchard, D. (1995). Les verbes psychologiques. Langue française, n°105. Grammaire des sentiments: 6-16;

Boysen, G. (2000). Les adjectifs en -able/-ible: Esquisse d'une typologie. In Schøsler, L. (éd.), Le passif. Études Romanes, 45: 261-264.

Brahim, A. (2001). Passif et moyen dans les langues du pourtour méditerranéen. *Linx*, 45 : 107-116. Dubois, J. (1967). *Grammaire structurale du français, Le verbe*. Paris.

- François, J. (1998). Désémantisation verbale et grammaticalisation : (se) voir employé comme outil de redistribution des actants. Syntaxe et sémantique, vol. 2, No 1 : 159-175.
- Gaatone, D. (1998). Le passif en français, Paris-Bruxelles, Duculot.
- Gaatone, D. (2000). Pour une définition restrictive du passif en français. *In* Schøsler, L. (éd.), *Le passif*. Études Romanes, 45 : 15-22.
- Grevisse, M. et Goosse, A. (2008). Le bon usage (14ème édition), Bruxelles, De Boeck.
- Gross M. (1996). Les verbes supports d'adjectifs et le passif. *Langages*, n°121, *Les verbes supports* : 8-18.
- Gross, M. (2000). Sur quelques extensions possibles de l'appellation passif. *In* Schøsler, L. (éd.), *Le passif*. Études Romanes, 45 : 23-37.
- Gross, G. (1978). À propos de deux compléments en par. Lingvisticae Investigationes 2 : 215-219.
- Gross, G. (1993). Les passifs nominaux. *Langages*, 109 : 103-125.
- Gross, G. (1999). Passifs nominaux et verbes intransitifs. *In* Schøsler, L. (éd.), *Le passif*. Études Romanes, 45 : 227-236.
- Gross, M (1993). Un nouvel agent en par. Sur le passif, Langages 109 : 32-34.
- Gross, M. (1999). Sur quelques extensions possibles de l'appellation passif. *In* Schøsler, L. (éd.), *Le passif*. Études Romanes, 45 : 171-184.
- Hamma, B. (2005). L'expression de la cause à travers le prisme de la préposition *par. LINX* 53, *La cause : approche pluridisciplinaire :* 73-90.
- Hamma, B. (2007). La notion de « contraste » dans les locutions de type *par N. Modèles Linguistiques* 55 : 1, Éditions des Dauphins, Toulon : 77-92.
- Hamma, B. (2015a). Agent passif en *par* et sujet actif : les dessous d'un contraste, *Revue de Sémantique et Pragmatique*. Numéro 37 : 61-83.
- Hamma, B. (2015b, sous presse). Problématique de la phrase forgée : pour une didactique de la diamésie. Acte du colloque : *La phrase, carrefour linguistique et didactique*, Juin 2015, Arras.
- Hamma, B. (2016). La préposition par comme marqueur polyphonique ?, *Congrès Mondial de Linguistique Française*, tenu à Tours : https://doi.org/10.1051/shsconf/20162702006.
- Hamma, B. (2017a, sous presse). Tentative de classification des « compléments d'agent » dans les phrases passives achevées et dans les énoncés longs à sens passif. Colloque international : Autour du passif. Du 29 juin au 30 juillet 2017. Duino-Italie.
- Hamma, B. (2017b, à paraître). Pourquoi ne peut-on pas supprimer le complément d'agent dans une vraie conversation? Acte du colloque *Le dialogue et la conversation à la croisée des approches*. Du 15 au 17 novembre 2017, à la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis-Tunisie.
- Hamma, B., et al. (2017). Le passif à l'oral. http://www.univ-paris3.fr/index-des-fiches-227311.kjsp
- Helland, P. (2000). Le passif verbal et le passif adjectival. *In* Schøsler, L. (éd.), *Le passif*. Études Romanes, 45 : 83-98.
- Helland, P. (éd.) (2002). Le passif périphrastique en français moderne. Études Romanes, 50.
- Herslund, M. (2000). Les deux passifs du français. *In* Schøsler, L. (éd.), *Le passif*. Études Romanes, 45:71-82.
- Kupferman, L. (1995). La construction passive en *se faire*. French Language Sludies 5. Cambridge University Press: 57-83.
- Kupferman, L. (2000). Existe-t-il une catégorie du passif pronominal? *In* Schøsler, L. (éd.), *Le passif*. Études Romanes, 45 : 213-226.
- Lagae, V. (2002). Le passif pronominal : une forme complémentaire du passif périphrastique ?. *Cahiers Chronos 10* : 41-63.
- Lamiroy, B. (1993). Pourquoi il y a deux passifs. Langages, 109: 53-72.
- Le Bellec, C. (2009). La diathèse verbale dans trois langues romanes : vers une description dans le cadre de la Grammaire Fonctionnelle Discursive. Thèse de doctorat, Toulouse-Le-Mirail.
- Le Goffic, P. (1994). Grammaire de la phrase française. HU.
- Leclère C. (1993). Classes de constructions directes sans passif. Langages, 27. Sur le passif: 7-31.
- LEHLF (2002). Le Larousse Étymologique et Historique de la Langue Française. Larousse.
- Mathieu, Y.-Y. (1993). Quelques passifs avec agent obligatoire. *Sur le passif, Langages* 109, Paris, Larousse: 35-36.
- Mathieu, Y.-Y. (1995). Verbes psychologiques et interprétation sémantique. *Langue française* n° 105 : *Grammaire des sentiments*, Paris, Larousse : 88-97.
- Muller C. (2000). Le passif processif et ses concurrents : définition et quelques particularités. *In* Schøsler, L. (éd.), *Le passif*. Études Romanes, 45 : 49–69.

Muller (2000). Le passif processif et ses concurrents. Définition et quelques particularités. *In* Schøsler, L. (éd.), *Le passif*. Études Romanes, 45 : 49-69.

Muller (2005). Diathèses et voix en français. *Interaction entre sémantique et pragmatique*, Editura ASE: 73-95.

Ruwet, N. (1995). Les verbes de sentiments peuvent-ils être agentifs?. *Langue française* n° 105 : *Grammaire des sentiments*, Paris, Larousse : 28-39.

Tasmowski, L. & Van Oevelen, H. (1987). Le causatif pronominal. Revue Romane, 22: 40-58.

Svartvik, J. (1970). A new generation of passives. Actes du *Xe Congrès International de Linguistes*. Bucarest, vol. II: 1137-1144.

¹ Le complément d'agent pourrait parfois être rapproché de la notion de « moyen » ou de « mode d'action », conformément à la notion d'« échelle d'agentivité » de Svartvik (1970) ; *cf. Ce crime est sanctionné par un châtiment exemplaire ; Le malade a été sauvé par un traitement choc*, Gaatone, 1998 : 181).

² Notons que la préposition *de* ne paraît pas permettre d'avoir le sens causal *a priori* dans ce type d'emploi et se confine davantage à la notion de moyen, d'intermédiaire ou de manière, avec des procès du type : *être* + (composé/entouré/couvert/bordé...) + de.

³ Grâce à peut parfois être employé ironiquement à la place de à cause de (Grâce à lui on n'a pas pu finir la construction du pont!).

⁴ Frantext: Base de données de textes écrits: http://www.frantext.fr/ www.frantext.fr/

⁵ ESLO : « Enquêtes SocioLinguistiques à Orléans » en libre accès sur http://eslo.huma-num.fr

⁶ TLFi (étymologie): http://www.cnrtl.fr/etymologie/

⁷ <u>https://www.projet-voltaire.fr</u>: les concepteurs de la plateforme se définissent comme les « N° 1 de la remise à niveau en orthographe » et porpose qui s'adressent à tous les niveaux.

⁸ Notons, ici, vu la nature des exemples (non forgés), nous sommes obligé de simplifier les exemples pour un résultat optimal et toujours dans le respect de la structure noyau des phrases de base.

⁹ Sauf peut-être dans des contextes humoristiques, du type : *Je m'épate moi-même !!*